

2019



Découvrez le palmarès du
Grand Prix d'Architecture
de Wallonie

**Traits
d'Union**



FABRIZIO TENGATTINI
PRESIDENT@UWA.BE



GAËTAN DOQUIRE
DIRECTION@UWA.BE

ÉDITORIAL

Plus de 300 architectes se sont rassemblés au théâtre royal de Namur ce 18 novembre dans le cadre de la remise des récompenses du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2021. Ils ont fêté comme il se doit l'architecture wallonne. Huit projets ont été remarqués, choisis parmi les nombreux reçus, par un jury international, la quintessence de l'architecture wallonne de ces cinq dernières années.

Le jury a choisi de mettre en avant des gestes, des convictions, des choix assumés. A cette heure, certains ont gagné, d'autres pas. Pourquoi? Parce qu'il n'y a qu'un gagnant direz-vous, soit.

Mais il est amusant, interpellant, de voir que certains bureaux vont fréquemment chercher le jury à travers un détail ou l'autre, tout comme il est étonnant que d'autres agences dont la réputation n'est a priori plus à faire n'arrivent pas à fédérer à travers des bâtiments supposés emblématiques.

A l'heure où une partie de la Wallonie doit être reconstruite, à l'heure où les convictions s'éveillent, à l'heure où nous ne construirons sans doute plus comme avant, il est primordial de se poser les questions qui comptent. Qui est responsable de l'architecture contemporaine? La société permet-elle encore à l'architecture d'être cet art majeur qui nous a laissé ces édifices du passé tant remarqués, tant acclamés encore aujourd'hui? Il est malheureusement difficile de répondre à cette dernière question par l'affirmative. L'architecture est devenue un métier difficile, un métier où les règles prennent le dessus sur la créativité, un métier où le trait du crayon est soumis à la lettre de droit.

C'est dans ce contexte que le Grand Prix d'Architecture s'inscrit. Pour mettre en avant une architecture qui ose encore, une architecture talentueuse, une architecture que nous vous invitons à découvrir.

CHECKIN@WORK : ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE DES AUTEURS DE PROJET LORS DE LEURS VISITES DE CHANTIER

Pour rappel, la loi du 4 août 1996 impose au maître d'œuvre d'enregistrer sa présence sur les chantiers temporaires ou mobiles – à savoir, plus précisément les chantiers où sont réalisés des travaux immobiliers. Cette obligation incombe également à l'auteur de projet lorsqu'il est chargé, même partiellement, de la conception ou du contrôle de l'exécution.

En pratique :

- L'entrepreneur déclarant doit mentionner l'architecte dans la déclaration de travaux, sans toutefois le signaler comme sous-traitant de l'entrepreneur déclarant.

- L'architecte enregistre sa présence sur Checkinatwork en utilisant son n° d'entreprise ou celui du bureau.
- En principe, une seule entreprise peut être référencée comme maître d'œuvre chargé de la conception ou du contrôle dans le service en ligne Déclaration de travaux.

Conscients des contraintes que cela impose pour les architectes, l'UWA, la NAV et l'Ordre des architectes veillent à porter le message au niveau fédéral.

➤ Plus d'infos sur notre site www.uwa.be ou à l'adresse environnement@uwa.be



vue de l'architecte

Le point d

© www.utkupekli.com

«Exercer le métier d'architecte de façon plurielle»

Le Bureau d'Architecture Wolfs, à Battice, a été créé par Cécile Wolfs en 2003. Une équipe qui marie créativité, complémentarité, pluralité et flexibilité.

Cécile Wolfs, vous êtes architecte, également diplômée en journalisme. Une manière pour vous d'enrichir votre vision de l'architecture...

Oui, je voulais me donner l'opportunité de faire le métier d'architecte de façon plurielle. J'avais envie de pouvoir appliquer l'architecture en tant que discipline de manières différentes.

Quand j'ai ouvert mon bureau, mon activité était essentiellement journalistique, mais j'avais déjà quelques projets d'architecture. Au fil du temps, la tendance s'est inversée. Aujourd'hui le journalisme est devenu une activité secondaire, mais j'y tiens, car elle m'a toujours nourrie en ouvrant mes connaissances. Mes découvertes alimentent mon métier d'architecte. Et ma réalité d'architecte alimente mon travail de rédaction.

Qu'est-ce qui caractérise vos projets ?

Au sein de notre équipe de 4, nous travaillons en complémentarité avec le précieux savoir-faire de ma collaboratrice Arielle Rompen. Nous faisons tous types de projets, mais ce qu'on préfère, ce sont les grosses transformations. Ce sont des projets complexes, mariant l'ancien et le contemporain, qu'on adore maîtriser. Nous travaillons en collaboration avec les entrepreneurs, nous voulons éviter la routine, proposer des choses nouvelles. Nous sommes ouvertes à la culture de l'architecture, elle nous guide dans notre travail. Nos projets ne sont jamais les mêmes. On les laisse murir, on apporte des éléments en plus, auxquels les clients ne s'attendent pas forcément. C'est aussi ce qui fait la plus-value de l'architecte.

La 3D vous aide beaucoup dans votre travail de conception.

Oui, on ne travaille plus qu'en 3D. On crée des masses, des pleins. On optimise les projets avec les rendus, on joue avec les ombres et les lumières, pour les présenter à nos clients et leur permettre de se projeter au mieux. Mais nous avons eu l'occasion d'aller bien plus loin, dans le cadre d'une expérience menée avec



▼ Cécile Wolfs et Arielle Rompen

© Nicolas da Silva Lucas

un créateur d'application de réalité virtuelle ! Avoir un casque sur la tête permet d'autant plus de se projeter ! C'est extrêmement efficace pour créer et modifier un projet, le présenter au client. Cela permet de mieux se rendre compte des espaces, les vues, les passage de la lumière, l'efficacité des circulations. C'est un outil magique !

Mais c'est un produit de niche, ce n'est pas encore abordable d'un point de vue financier. Dans le futur, j'en suis convaincue, cela fera partie de la présentation des projets. Cela deviendra un outil comme un autre pour les architectes. Ce sera encore plus interactif mais exigeant, car cela demande une grande rigueur au niveau des détails.



Des facilitatrices «Numérique» à votre service

**De nouveaux membres viennent étoffer notre Cellule Facilitateurs...
Leurs missions : vous accompagner dans la transition numérique de
votre bureau et vous proposer de nouveaux outils, adaptés à vos besoins.**



▼ Audrey Bal et Adeline Stals lors de la cérémonie de proclamation du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2021.
© DG Photo

Les évolutions numériques en termes d'outils, de technologies et de méthodes de travail sont nombreuses et rapides. Pas toujours facile de faire la part des choses et de savoir ce qui est le plus adapté aux pratiques déjà en place dans chaque bureau...

Dans ce cadre, l'UWA entend jouer un rôle dans la sensibilisation des architectes aux thématiques numériques, en les accompagnant et en mettant en place les ressources répondant à leurs besoins.

Pour cela, des facilitateurs «Numérique» ont rejoint la Cellule Facilitateurs de l'UWA. Adeline Stals, docteur architecte et praticienne, vient ainsi d'intégrer l'équipe. Diplômée de l'Université de Liège en 2014, elle a ensuite consacré 5 années de recherche à étudier la transformation numérique en architecture et l'implémentation de nouveaux outils dans les petits bureaux. Recherche qu'elle a poursuivie par un post-doctorat à l'Université de Californie à Berkeley (USA). Grâce à son expérience et ses références dans le numérique, Adeline assurera le suivi pratique et technique de la mission mise en place par l'UWA.

Elle travaillera en binôme avec Audrey Bal, architecte de formation et déjà facilitatrice Clauses sociales au sein de la cellule. Audrey se chargera de l'aspect administratif de la mission ainsi que de la mise en place des formations en lien avec la thématique du numérique.

Toutes deux seront amenées à sensibiliser les architectes aux thématiques du digital et à les inciter à entamer une transformation numérique. Leur mission débute par l'évaluation de la maturité numérique des bureaux d'architecture afin de définir leurs priorités en la matière.

Elles ont également pour mission l'optimisation de l'usage du numérique au sein des bureaux d'architecture, de représenter les architectes dans les groupes de travail portants sur le numérique, mais aussi d'organiser des workshops et formations dédiés au numérique.

Afin de répondre à vos besoins et attentes, les facilitateurs numériques sont joignables par email ou par chat via l'application Slack*. Une communauté a été mise en place afin d'ouvrir la discussion sur les questions numériques et rassembler les questions et réponses récurrentes.

▼ Pour les joindre :

- 0472 84 56 41 le mardi de 9 h à 12 h (Adeline Stals)
- numerique@uwa.be
- par chat via l'application Slack
- Cellule facilitateurs : 081 28 05 43 ou facilitateurs@uwa.be



* Rejoindre la communauté sur l'outil Slack. Slack est un outil gratuit permettant de communiquer avec une équipe, une communauté. Des thématiques, sous forme de canaux, sont créées pour trier les sujets de discussion. Vous vous joignez uniquement aux sujets qui sont pertinents pour vous.



CERTIBEAU : 2 OUTILS D'AIDE POUR LES ARCHITECTES

Afin d'aider les prescripteurs dans les démarches liées au CertIBEau, les facilitateurs Environnement de l'UWA mettent 2 nouveaux outils à leur disposition : une feuille de route et une grille de vérification.

Depuis le 1^{er} juin 2021, toute demande de raccordement à l'eau potable doit faire l'objet d'une certification obligatoire portant sur la conformité des installations intérieurs d'eau et d'assainissement.

Une non-conformité peut avoir des conséquences non négligeables sur le délai d'exécution de votre chantier puisque celle-ci peut entraîner une absence d'autorisation au raccordement au réseau d'eau de distribution. Dans ce contexte, il est important d'être prêt lors de la visite du certificateur.

A cette fin, les facilitateurs Environnement ont créé 2 outils d'aide spécifiquement adaptés leur permettant de s'assurer que les obligations contenues dans le Code de l'eau ont été respectées sur les chantiers qu'ils sont amenés à concevoir et suivre.

- Une **feuille de route** déterminant tout au long de la mission d'architecture, les étapes auxquelles il est nécessaire d'être attentif pour le respect des obligations du Code de l'Eau, en ce compris celles liées au CertIBEau.
- Une **grille de vérification** ayant pour but d'anticiper le passage du certificateur agréé, et de reprendre – sous forme de check-list à cocher par les constructeurs – les installations devant être vérifiées avant toute prise de rendez-vous.

Ces outils sont disponibles gratuitement, sur demande par mail à l'adresse **environnement@uwa.be**



Knauf lance le nouveau système de façade isolante 'Komfort-Wall Brick'

La finition d'une maçonnerie traditionnelle liée aux performances énergétiques

En moyenne 18% de la chaleur d'un bâtiment s'échappe par sa façade. En améliorant la performance technique de l'enveloppe extérieure, on rend les bâtiments moins énergivores et des économies substantielles en découlent. Une démarche qui devient aujourd'hui une nécessité absolue. Pour y contribuer Knauf élargit sa gamme de façades isolantes (Etics) avec le nouveau système Komfort-Wall Brick : un look d'une maçonnerie traditionnelle ou contemporaine associée aux normes d'isolation les plus poussées. Une combinaison architecturale et technique sans pareil.

Les 5 systèmes de façades isolantes Komfort-Wall de Knauf de par leur composition spécifique augmentent de façon significative l'efficacité énergétique et le confort thermique du bâtiment. En plus des systèmes Graphite (EPS), Protect (protection au feu), Wood (fibres de bois) et Color-X (couleurs vives), s'ajoute maintenant le système Komfort-Wall Brick : le look d'une **maçonnerie traditionnelle ou contemporaine**, combiné avec de **hautes performances énergétiques**. Cela offre non seulement plus de choix pour le maître d'ouvrage, mais également plus de possibilités architecturales et techniques pour les professionnels de la construction.



► <https://knauf.be/fr/komfort-wall/brick>

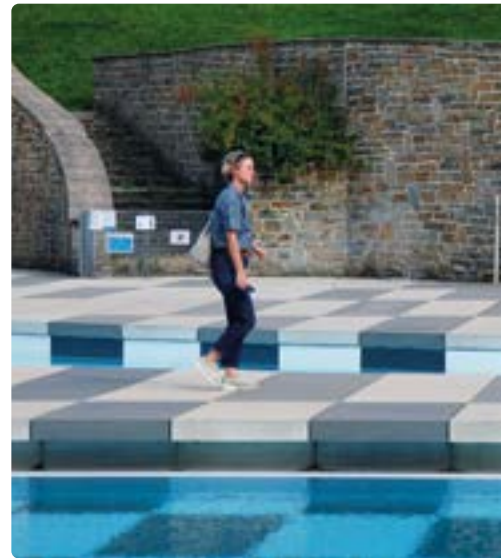


KNAUF



Le jury, en visite sur le terrain

Trois jours, 600 kilomètres, 17 projets visités. A l'occasion de leur venue dans notre région mi-septembre, les 4 jurés du Grand Prix d'Architecture de Wallonie en ont vu, du pays !



Ce matin-là, rendez-vous est fixé devant l'école de Bornival, dans l'entité de Nivelles. L'extension conçue par le bureau LRArchitectes, candidat au Grand Prix d'Architecture 2021, a été repérée par le jury lors de sa présélection.

Les uns arrivent en van depuis les bureaux de l'UWA, les autres en taxi depuis la gare du Midi ou l'aéroport. Une première rencontre pour Salima Naji (Maroc), Sandra De Giorgio



(Paris), Heleen Hart (Lille), André Kempe (Rotterdam), Stéphane Posty, le secrétaire du jury, et quelques membres de l'UWA en charge de la logistique. Un premier briefing, aussi : durant 3 jours, les jurés vont visiter 17 projets, qu'ils ont présélectionnés sur papier, sur base de leur dossier de candidature. Un travail de fourmi : 123 projets sont inscrits à cette 6e édition du Grand Prix. Ce sont autant de documents à analyser, à étudier pour en extraire l'essence et en apprécier ou non l'architecture, chacun chez soi, sans se concerter.

Ensuite, à charge de l'organisation de définir un itinéraire cohérent, réalisable en 3 jours, permettant de visiter un maximum de projets, représentant toutes les catégories et les différentes tendances du jury. En définitive, l'itinéraire s'est presque imposé de



lui-même... Il les emmènera aux 4 coins de la Wallonie, de Mons à Liège, en passant par Silly et Houffalize. Plus de 600 km avalés en 3 jours.

La première visite terminée, cap sur Graty, où la rénovation et reconversion d'une ancienne ferme par le bureau Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes les attend. Dans le van, les jurés font enfin connaissance. Ils confrontent aussi leurs visions de l'architecture. Puis ce sera Ghlin, Charleroi, Belgrade,... A eux d'être vigilants: il y aura des coups de cœur, certes, mais certains projets méritent parfois plus d'attention, de réflexion pour être appréciés à leur juste valeur.

Au fil des visites, les avis se partagent. Les convictions se font et se défont. Parfois, les retours sont unanimes: celui-là sera lauréat, c'est certain! Mais le plus souvent, chacun doit défendre son point de vue. Certains arguments sont entendus, compris, validés. D'autres sont balayés. Les doutes finissent par disparaître, faisant place aux certitudes. Le palmarès de l'édition 2021 se dessine, puis il se confirme.

Au terme de ces 3 jours, un seul regret: celui n'avoir pas pu visiter les projets de la catégorie 5... Ces projets d'architectes wallons conçus hors du territoire régional, au Rwanda, en Grèce, en Australie ou au Laos, qui n'ont pas manqué d'attirer leur attention, malgré la distance.





Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2021 : Découvrez qui sont les lauréats !

Les lauréats du Grand Prix d'Architecture de Wallonie 2021 sont désormais connus ! Ils ont été proclamés à l'occasion de la cérémonie organisée le jeudi 18 novembre au Théâtre Royal de Namur.

Cent vingt-trois candidatures ont été introduites, lors de cette 6^e édition du Grand Prix d'Architecture de Wallonie. Toutes représentent des projets wallons ou conçus par une architecte de la région, sortis de terre depuis 8 ans ou moins.

Huit projets ont été primés. Ils répartissent en 5 catégories: Habitat individuel, Habitat collectif, Bâtiment non résidentiel

à usage collectif, Ouvrage d'art ou espace architecturé et Réalisations hors Wallonie d'un architecte wallon. Trois prix transversaux ont également été remis: Patrimoine, Reconstruction sur la ville et Prix spécial du jury).

Voici le palmarès. Vous pouvez également consulter la totalité des projets sur le site gpaw.bydw.be

1



© Laurent Brandeys

2



© Nicolas Da Silva Lucas



③

L'ouvrage peut-être commandé sur le site www.uwa.be/produit/guide-du-grand-prix-darchitecture-de-wallonie-2021



© Filip Dujardin



④

⑥



⑤



© Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes



⑦



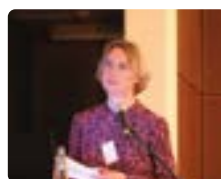
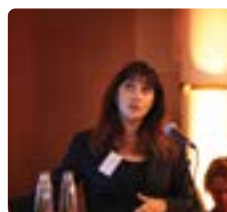
© Antoine Richez

- ❶ **Catégorie Habitat individuel :**
Transformation MD (Liège),
par Martiat+Durnez Architectes
- ❷ **Catégorie Habitat collectif :**
Habitat groupé Saint-Servais (Namur),
par Specimen Architects
- ❸ **Catégorie Bâtiment public à usage non résidentiel :**
Ecole de Bornival (Nivelles),
par LRArchitectes
- ❹ **Catégorie Ouvrage d'art ou espace architecturé :**
Centre Aquatique de Marcinelle,
par Reservoir A
- ❺ **Catégorie Réalisation hors Wallonie d'un architecte wallon :**
Zaza Ecole (Ngoma, Rwanda), par EDA-AU
- ❽ **Prix du Patrimoine :**
Ferme Graty (Silly), par Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes
- ❹ **Prix de la Reconstruction sur la ville :**
Crèche Sainte-Walburge (Liège),
par Ledroit Pierret Polet Architectes
- ❹ **Prix spécial du jury :**
Hangar à sel (Houffalize), par L'A.M. Goffart Polomé Architectes + Reservoir A + Ney Wow



Consultez l'ensemble des projets candidats au Grand Prix d'Architecture de Wallonie sur le site gpaw.bydw.be

Cérémonie de proclamation du Grand Prix d'Architecture de Wallonie



18 NOVEMBRE 2021 – THÉÂTRE ROYAL DE NAMUR



Crédit photos © DG Photo

FORMATIONS

LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'UWA

Nos formations sont organisées dans les locaux du bâtiment G2 (ex FormatGreen)
Rue Saucin 70 – 5032 Les Isnes (Gembloux)
Infos et inscriptions : www.uwa.be – formation@uwa.be – 081 72 84 22

(Pour rappel, l'UWA est un opérateur agréé pour les chèques-formations de la Wallonie.
Un chèque formation vous revient à 15€. **Attention** : à partir de 2021, il sera **obligatoire**
d'être en possession des chèques formations au plus tard le jour de cette formation. Si
ce n'est pas le cas, nous nous réservons le droit de facturer la totalité de la formation)

▼ La gestion du temps au quotidien*

10 et 24 janvier (2 x 4 h)
295 €

▼ Stratégie d'un bureau d'architecte : des clés indispensables pour la rentabilité, le développement et le bien-être*

A partir du **17 janvier** (4 jours)
985 € ou 145 € / 28 chèques formation

▼ Contrôle de chantier : théorie et pratique

14 et 21 février (2 jours)
525 € ou 105 € + 14 chèques formation

▼ Marché public : les bases essentielles du processus d'attribution d'un marché + renforcez vos connaissances tout en domptant les pièges de la réglementation

15 février et 8 mars (2 jours)
525 € ou 105 € + 14 chèques formation

▼ Expertise

A partir du **18 février** (6 jours + examen)
1565 € ou 185 € + 46 chèques formation (membres du CEAB)
/ 1635 € ou 255 € + 46 chèques formation (non-membres du
CEAB)

▼ Etanchéité à l'air, réalisation d'un Blowerdoor test et recherches de fuites

7 mars (7 h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formation

▼ PEB : Questions relatives aux Systèmes – Tour d'horizon sur les techniques spéciales dans les dossiers PEB et maîtrise des questions relatives aux systèmes dans la PEB

24 mars
295 € ou 85 € + 7 chèques formation

▼ Exigences et principes des constructions Qzen et/ou constructions passives

19 avril (7 h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formation

▼ Responsable PEB

A partir du **21 avril** (7 jours + examen)
Prix à préciser

▼ Prévention incendie des petites unités

22 avril (7 h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formation

▼ La toiture compacte et duo : nouvelles évolutions, exigences PEB et solutions pour limiter les déchets et l'impact environnemental

22 avril (4 h) – à Achène, dans les locaux d'Isoproc
165 € ou 45 € + 4 chèques formation

▼ Tous les prix sont tvaac

*Certaines formations permettent l'octroi
d'une prime auprès de Liberform, le Fonds
de Formation des professions libérales.
Les employeurs, employés ou demandeurs
d'emplois peuvent ainsi bénéficier d'une
prime de 10€ de l'heure avec un maximum
de 60€ par jour par participant par forma-
tion. Plus d'infos : formation@uwa.be

FORMATION « INHOUSE »

Des formations répondant à vos besoins, au sein de votre bureau ?
Nous organisons des formations « InHouse ». Contactez-nous pour en
savoir plus !